Opération "je libère mon casier"

publié le 17/06/2016 - mis à jour le 09/11/2017

Communiqué aux élèves adhérents du FSE et auxquels un casier à été confié pour l'année scolaire 2015-2016 :

Merci de bien vouloir vider, nettoyer et libérer votre casier pour le 30 juin 2016 .

IMPORTANT : Tout casier non débloqué après cette date sera susceptible d'être ouvert (cadenas détruit !), vidé de son contenu et bloqué par le FSE...

Si vous constatez le moindre problème sur celui-ci, veuillez le signaler à un responsable du FSE ou à la vie scolaire.

Rappels des conditions d'attribution :
Les demandes de nouveaux casiers se font à la rentrée, comme tous les ans.

- Remplir **la fiche d'adhésion au FSE (remise à l'inscription, 5 euros de cotisation pour l'année)**
- Remplir **la fiche de demande de casier** distribuée à la rentrée
- Priorité aux élèves **demi-pensionnaire et/ou de la section foot**
- Prévoir son cadenas (attention aux modèles "bas de gamme")
- Attribution dans la **limite du stock disponible** (bientôt de nouveaux casiers pour faire face à la demande croissante)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.